



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarantième session

24-27 février 2009

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et prise

de décisions : indicateurs de développement

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport décrit les activités menées par le Groupe d'experts interorganisations concernant les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2008 et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, en tant que coordonnatrice du Groupe, dans les domaines suivants : élargissement du champ d'application, transparence et établissement de rapports sur l'ensemble des indicateurs présentés dans la base de données sur tous les objectifs du Millénaire pour le développement; examen des données et des indicateurs, visant à mettre au point un mécanisme de suivi adéquat des progrès réalisés vers les objectifs de tous les engagements et leur mise en place; application des recommandations contenues dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social relative au renforcement des capacités statistiques, adoptée en juillet 2006, et des recommandations adoptées par les pays membres du Groupe d'experts interorganisations et, enfin, coordination de la collecte et de la compilation des données à l'échelon mondial et préparation de l'analyse annuelle et des rapports d'activités sur les objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission est invitée à faire part de ses observations sur les progrès réalisés par le Groupe d'experts et la Division de statistique, sur les mesures proposées et sur les orientations futures de ses travaux.

* E/CN.3/2009/1.



I. Introduction

1. Depuis qu'en 2005, à sa trente-sixième session, la Commission de statistique avait fait part de ses inquiétudes concernant la capacité des pays de produire les données nécessaires (pas simplement des calculs établis par les organismes internationaux), puis étudié et débattu des problèmes liés aux écarts et aux graves incohérences entre les sources nationales et internationales, le Groupe d'experts et la Division de statistique, en tant que coordinatrice du Groupe, se sont davantage consacrés à l'amélioration du système de collecte et de publication des données sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Après 2006, le Groupe a aussi pris des mesures particulières pour appliquer les recommandations des Amis de la présidence sur les indicateurs de suivi des OMD et les recommandations formulées dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social sur le renforcement des capacités en matière de statistiques (voir E/CN.3/2006/15).

2. À sa trente-neuvième session, la Commission de statistique a demandé au Groupe d'experts de s'attacher davantage à renforcer la capacité des pays de produire des indicateurs et l'a prié de lui présenter des recommandations à ce sujet, à sa quarantième session; la Commission a aussi demandé au Groupe et à tous les organes concernés de redoubler d'efforts pour continuer de perfectionner les indicateurs de suivi de tous les OMD en y apportant des améliorations méthodologiques et techniques¹.

3. Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis pour réagir à tous les problèmes évoqués et décrit les actions menées afin d'améliorer les indicateurs de suivi des OMD et aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de production d'indicateurs. Il décrit également les actions menées par le Groupe d'experts et la Division de statistique pour établir les rapports d'activité de 2008 et les produits relatifs aux OMD destinés à informer le grand public et les responsables politiques des progrès accomplis dans ce domaine. Il comprend une évaluation de la disponibilité des données dans les bases des indicateurs de suivi des OMD (annexe I) et des renseignements sur la couverture et la nature des données disponibles dans la base (annexe II).

II. Améliorer la qualité des données et la transparence des méthodes

4. En novembre 2007, à sa douzième session, le Groupe d'experts s'est mis d'accord sur un ensemble de recommandations visant à améliorer la coordination au sein des systèmes statistiques nationaux et les dispositifs nationaux de transmission d'information aux organismes internationaux, dans le cadre des efforts menés pour corriger les lacunes et les anomalies dans les données entre les sources nationales et internationales; il a aussi recommandé que la Division de statistique continue d'étudier la coordination des systèmes statistiques nationaux et de transmission des informations aux organismes internationaux, et que l'expérience des pays à cet égard soit analysée aux fins de recenser les pratiques de référence et de mettre au point des orientations à l'intention des pays.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément n° 4 (E/2008/24-E/CN.3/2008/34), chap. I.B, décision 39/114.

5. Le Groupe a également estimé que des mesures devraient être prises pour remédier aux lacunes et aux divergences entre les données disponibles au niveau national et utilisées pour le suivi au niveau national, d'une part, et les données disponibles dans les séries de données internationales utilisées pour le suivi au niveau mondial, d'autre part. C'est ainsi que la Division de statistique a organisé une série d'ateliers réunissant des représentants des systèmes statistiques nationaux et des experts des organismes internationaux chargés de compiler des séries de données internationales relatives aux indicateurs des OMD, pour que ces spécialistes analysent ensemble les lacunes et les divergences entre les données nationales et les données internationales, en cernent les causes et recommandent les actions nécessaires pour y remédier. Le premier de ces ateliers, qui s'est tenu à Kampala, sous les auspices du Bureau de statistique ougandais, a réuni des représentants de 16 bureaux de statistique nationaux et des représentants de la Commission économique pour l'Afrique, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de la Banque mondiale, des personnalités du monde universitaire et des représentants d'autres organismes publics nationaux et des donateurs bilatéraux. Les participants sont convenus d'un ensemble de recommandations, décrites ci-après, visant à améliorer le suivi des OMD.

6. Ils ont recommandé le renforcement du rôle des bureaux de statistique nationaux en tant qu'instances chargées de la coordination du système statistique national et de la vérification et la validation des données et de leurs sources pour les objectifs du Millénaire sur le développement et préconisé que les bureaux de statistique nationaux renforcent leur mission d'appui technique aux ministères compétents et œuvrent avec les autorités nationales afin de donner la priorité aux indicateurs de suivi des OMD, compte tenu du contexte national.

7. Les participants ont aussi examiné les divergences existant entre les données nationales et internationales et fait des recommandations sur les manières de les combler. Ils ont notamment recommandé : a) que les pays soient associés à l'élaboration des concepts, des définitions et des méthodes, et à l'élaboration de lignes directrices concernant la production d'indicateurs de suivi des OMD et que les statisticiens soient consultés avant la publication des estimations; b) que les organisations internationales veillent à ce que les pays développent leur capacité d'élaborer des définitions nationales compatibles avec les recommandations internationales; et c) que les bureaux de statistique nationaux s'efforcent d'harmoniser progressivement les définitions et les classifications utilisées dans le système statistique national et entre les ensembles de données nationales et infranationales, et qu'ils veillent à ce que l'évolution méthodologique soit cohérente avec les besoins de production des indicateurs d'OMD.

8. Les participants ont également convenu que, pour que les données nécessaires soient disponibles, il fallait renforcer deux outils de collecte de données essentiels : a) les systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil et b) l'utilisation de programmes intégrés d'enquêtes sur les ménages.

9. Enfin, pour garantir que les données nécessaires soient bien produites périodiquement par les systèmes statistiques nationaux, les participants ont recommandé que les ressources financières nécessaires soient mobilisées, au moyen de solutions de financement commun, et que l'efficacité de l'aide aux pays soit

renforcée, pour que ceux-ci puissent accorder leurs priorités avec les besoins nationaux.

10. Un atelier au programme similaire devrait se tenir à Bangkok, sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); on y étudiera les besoins des pays de l'Asie et du Pacifique. Des statisticiens nationaux et des représentants des ministères concernés issus de 20 pays participeront à l'événement. On compte également sur la participation d'experts de plusieurs organismes internationaux, qui passeront en revue les métadonnées et les sources nationales, analyseront les estimations et des méthodes qu'ils utilisent et en discuteront, et recenseront des pratiques de référence concernant le suivi infranational.

11. La Division de statistique a aussi lancé un nouveau projet, actuellement au stade de projet pilote, visant essentiellement à améliorer la collecte, la disponibilité et la diffusion des données relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ce projet vise à obtenir des améliorations dans deux domaines. Il s'agit : a) de comprendre les écarts entre les données nationales et les données internationales en matière d'OMD et les réduire; et b) de renforcer les mécanismes de transfert de données existants au sein d'un même pays entre les différents producteurs de données et entre les producteurs de données nationaux et les organismes internationaux. Des recherches documentaires et des missions de pays ont déjà été réalisées dans quatre pays pilotes, la Tanzanie, le Cambodge, le Libéria et la Bolivie, et une cinquième mission de pays aura lieu au Maroc en janvier 2009. Il est prévu que ce projet s'étende sur une période de trois à cinq ans, ce qui permettra d'y inclure un grand nombre de pays .

A. Activités des membres du Groupe d'experts concernant l'amélioration des données utilisées pour établir les indicateurs de suivi des OMD

12. Tous les membres du Groupe d'experts se sont employés à améliorer la disponibilité et la qualité des données utilisées pour établir les indicateurs de suivi des OMD. Leur action a généralement porté sur l'amélioration de l'accès aux métadonnées et aux lignes directrices à appliquer à la production d'indicateurs de suivi des OMD et sur la fourniture d'outils et de programmes de formation aux statisticiens nationaux. On trouvera ci-après quelques exemples de ce qui a été fait au cours de l'année écoulée.

13. Dans le cadre du Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a aidé les Bureaux de statistique nationaux à collecter des données sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers. L'UIT met actuellement la dernière main à un manuel de statistique destiné à aider les bureaux de statistique nationaux à réaliser des enquêtes dans ce domaine auprès des ménages et des particuliers. Une première édition de ce manuel est attendue au début de 2009.

14. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé des activités de formation au niveau des pays et des régions pour renforcer la capacité de produire des statistiques sur la sécurité alimentaire, notamment sur

l'indicateur OMD-1.9 relatif aux pénuries alimentaires. En 2008, le dernier d'une série d'ateliers régionaux de formation a été organisé à San José, au Costa Rica, pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Par ailleurs, les projets d'assistance technique dotés de financements de donateurs bilatéraux et multilatéraux comprennent souvent du renforcement des capacités nationales dans ce domaine; c'est le cas, notamment, de l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Cambodge, le Cap-Vert, la Géorgie, Haïti, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Palestine, les Philippines, la République démocratique populaire lao et la République de Moldova

15. L'Institut de statistique de l'UNESCO consulte régulièrement les pays et les informe de la manière dont il adapte et diffuse les chiffres que ceux-ci lui fournissent (notamment les données sous-jacentes utilisées pour le calcul des indicateurs). Cette pratique s'est avérée fructueuse pour réduire les malentendus concernant les écarts entre les données nationales et internationales. L'Institut organise périodiquement des ateliers régionaux. En 2008, par exemple, il a organisé un atelier régional pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, en collaboration avec Paris21, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle. Un autre atelier régional a été organisé à Bangkok pour l'Asie du Sud et du Sud-Est et le Pacifique. Dans la première semaine de décembre 2008, l'Institut a organisé à Paris un atelier régional pour l'Europe orientale et l'Asie centrale.

16. Afin de renforcer l'efficacité du suivi au niveau national, le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, mécanisme officiel onusien de suivi des progrès concernant l'OMD 7c, a organisé une série d'ateliers multinationaux dans différentes régions. L'objectif de ces ateliers est : a) de renforcer la compréhension mutuelle des méthodes de suivi utilisées par les pays et le Programme; et b) de susciter une meilleure compréhension de la gamme des besoins en matière de données et des utilisations qui en sont faites par les divers partenaires. Depuis 2007, des ateliers ont été organisés à Abuja et à Nairobi pour les pays anglophones de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, et à Katmandou pour les pays de l'Asie du Sud-Est. Deux ateliers ont également été organisés, à Panama pour les pays d'Amérique centrale en novembre 2008 et au Mali pour les pays de l'Afrique francophone en décembre 2008. Dans la mesure du possible, à l'issue de ces ateliers multinationaux, le Programme organise des séminaires nationaux, afin de lancer un processus national réunissant les représentants du Bureau de statistique national et le secteur de l'eau et de l'assainissement, et de renforcer la coordination entre tous les partenaires.

17. En 2008, le groupe de Genève sur le suivi de l'accès au marché (OMD) (Centre CNUCED/OMC du commerce international) a mis à jour le site Web MDG-Trade et y a inclus une version révisée des métadonnées et des notes méthodologiques, concrétisant ainsi une volonté de fournir les outils nécessaires à la production et à l'utilisation d'indicateurs du commerce. Deux indicateurs ont été publiés et deux autres sont encore sur la table.

18. L'OIT a continué d'accorder la priorité aux activités de coopération technique, aux services de conseil et à la formation, afin de : a) améliorer la qualité des statistiques du travail provenant de diverses sources, spécialement des enquêtes sur la population active et auprès des entreprises et les recensements; et b) de renforcer l'harmonisation et la comparabilité des indicateurs. L'OIT a aussi fourni une assistance technique à un certain nombre de bureaux de statistique nationaux et les a

aidés à concevoir des questionnaires d'enquête visant à recueillir des informations sur divers concepts relatifs au monde du travail, définis par les Conférences internationales des statisticiens du travail, sur la conception des enquêtes et des échantillons (systèmes de rotation des échantillons), et sur l'analyse des données provenant des études sur la population active et d'autres sources.

B. Application du système d'échange de données et de métadonnées statistiques au sein du Groupe d'experts

19. Le Groupe d'experts s'est attaché en particulier à ce que la communication de rapports et la présentation de données et de métadonnées pour le suivi au niveau international aient le niveau de cohérence et de transparence voulu. Pour ce faire, il a estimé que l'adoption d'un cadre commun pour l'échange de données et de métadonnées statistiques (système SDMX) serait une bonne solution technique. En 2007, le Groupe a créé une équipe spéciale qu'elle a chargée d'établir ce cadre; il s'agit de mettre au point une structure de données SDMX pour les indicateurs de suivi des OMD à utiliser lors de l'échange de données et de métadonnées entre organismes. L'équipe spéciale a terminé la structure de données en question et créé un registre des indicateurs de suivi des OMD qui sera tenu par la Division de statistique et utilisé par les organismes lors de leurs échanges périodiques de données et de métadonnées sur les indicateurs. Une session de formation sur l'utilisation d'un registre a été organisée pour tous les membres intéressés de l'équipe spéciale. Cette dernière a en outre décidé d'organiser un atelier, avant la session de printemps du Groupe d'experts, en mars 2009, pour que les organismes puissent comparer leurs expériences de mise en œuvre du cadre commun SDMX et expliquer la mise au point et l'utilisation des outils SDMX à ceux qui n'auraient pas encore été à même d'appliquer le système. L'équipe spéciale présentera son action à la deuxième Conférence mondiale sur le système SDMX qui aura lieu du 19 au 21 janvier 2009.

20. Lorsque la structure de données SDMX pour les indicateurs de suivi des OMD et le Registre seront bien établis, l'équipe spéciale invitera à ses débats quelques experts nationaux afin d'élargir le dialogue aux systèmes statistiques nationaux. Les pays faisant partie du Groupe d'experts seront les premiers à bénéficier de cette initiative. Le Groupe se réunira avec des représentants des systèmes statistiques nationaux au printemps 2009. Leur participation et leurs apports seront essentiels pour assurer la réalisation de l'objectif final de mise en œuvre du cadre commun SDMX, qui est de faciliter l'échange de données entre pays, au sein des régions et des sous-régions, et entre systèmes statistiques nationaux et internationaux.

C. Amélioration des métadonnées sur les indicateurs de suivi des OMD pour le suivi au niveau mondial

21. Toutes les métadonnées des séries d'indicateurs de suivi des OMD présentées dans la base des indicateurs ont été revues et éditées, compte tenu des recommandations des experts nationaux, des membres du Groupe d'experts et en fonction des apports de tous les organismes internationaux concernés. À ce jour, il ne manque que sept séries de métadonnées et, pour quatre d'entre elles, les données

ne sont pas disponibles (séries concernant le paludisme, les stocks de poissons et l'accès aux médicaments essentiels).

22. Le Groupe d'experts a continué de s'employer à ce que les pays disposent des outils nécessaires pour le suivi des OMD au niveau national. En particulier, le Groupe a décidé de publier une version révisée du Guide des indicateurs, qui sera également disponible en ligne, sous une forme interactive. Le nouveau manuel sera mieux adapté aux besoins particuliers des pays en matière de suivi et comportera des exemples pratiques. Il englobera aussi tous les nouveaux indicateurs, ajoutés après la première édition, et rendra compte des améliorations apportées aux définitions et aux méthodes utilisées à propos des indicateurs de suivi des OMD. La première ébauche du manuel sera analysée par le Groupe d'experts au printemps 2009 puis discutée avec les représentants des pays à la session d'automne du Groupe. Dans un premier temps, le projet ne sera disponible qu'en ligne, ce qui permettra aux utilisateurs de l'examiner; il sera imprimé au début de 2010.

III. Examen des données et des méthodes de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

23. Le Groupe d'experts a entamé un examen des questions soulevées par l'usage d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès dans tous les domaines visés par les OMD. Les pays et les organismes internationaux membres du Groupe d'experts, et la Division de statistique en sa qualité de coordonnateur du Groupe, se sont notamment intéressés aux points suivants :

a) La nécessité de prendre mieux en compte la capacité des pays à calculer les indicateurs, et de formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer le renforcement des capacités statistiques nationales;

b) La nécessité d'élaborer des outils permettant d'évaluer à l'échelon national les progrès vers les différents objectifs et cibles;

c) La nécessité de désagréger les indicateurs dans les pays pour que les décideurs puissent s'en servir dans le choix des politiques visant les OMD et qu'on puisse suivre les progrès au niveau infranational;

d) La nécessité de compléter les indicateurs officiels par quelques séries historiques pour permettre de mieux comprendre les résultats dans les différents domaines visés par les OMD;

e) La nécessité de mieux définir les concepts et les définitions pour les indicateurs existants, afin d'en améliorer l'utilisation aux niveaux national et international.

24. À sa quatorzième session (28-30 octobre 2008), le Groupe d'experts s'est penché sur ces questions, avec les résultats suivants : examen des méthodes et des données ayant servi à calculer les nouveaux chiffres de pauvreté; débat sur les projets en cours consacrés aux différences entre les données nationales et internationales, et définition de mesures concrètes à prendre par les bureaux nationaux de statistique et les organismes internationaux pour réduire ces écarts; débat sur les stratégies susceptibles de livrer des données fiables sur la poursuite des OMD à l'échelon infranational; débat sur les moyens d'améliorer au niveau national le suivi de l'objectif 8; examen de la teneur et de la structure envisagées pour la

version révisée du manuel des indicateurs de suivi des OMD et d'autres outils de suivi au niveau national.

25. S'agissant de développer la disponibilité des données au niveau national comme international, et de réduire les écarts entre données nationales et internationales, le Groupe d'experts a avancé plusieurs recommandations concernant la création dans chaque pays d'un organe de coordination, ce qui faciliterait la communication de données vers le système international et permettrait d'harmoniser l'utilisation des métadonnées dans les différentes instances nationales. Il a recommandé aussi de faire diffuser et utiliser largement le nouveau manuel des indicateurs de suivi des OMD, en particulier par des ateliers régionaux et nationaux, et de faire diffuser aux bureaux nationaux de statistique les métadonnées des organismes internationaux.

26. Pour qu'il y ait plus de données infranationales fiables disponibles, les experts ont recommandé d'étendre l'usage des données administratives, de produire des chiffres infranationaux par des méthodes cartographiques, et de combiner différentes sources, en utilisant les techniques d'estimation applicables aux zones de petite taille. Il a convenu aussi qu'il était important de s'assurer la participation des collectivités locales pour la production de statistiques, et d'harmoniser les systèmes de données à l'échelon infranational. Enfin, les participants ont demandé que la Division de statistique offre des possibilités de formation dans ce domaine et de partage d'expériences avec les pays ayant déjà analysé et suivi les indicateurs à l'échelon infranational.

27. En vue d'améliorer le suivi de l'objectif 8 dans les pays, le Groupe d'experts a recommandé de renforcer les capacités nationales pour la mesure des TIC, notamment en élaborant un manuel technique et en aidant les pays à réaliser des enquêtes sur les TIC, ou à inclure des questions sur ces technologies dans les enquêtes longitudinales. Il a recommandé aussi de préciser la définition de l'indicateur concernant l'accès aux médicaments et d'étoffer les enquêtes nationales sur les services de distribution, y compris en ce qui concerne le suivi de l'accès aux médicaments. Il a examiné par ailleurs le travail consacré par le Centre du commerce international à la recherche d'indicateurs qui rendent mieux compte du développement des échanges et de son impact. Il a été souligné enfin qu'au niveau des pays, toute l'aide reçue par le pays et les ministères devrait être suivie, que les bureaux nationaux de statistique devraient s'attacher plus à compiler des statistiques de la dette et d'autres statistiques financières, et qu'il faudrait renforcer les capacités statistiques des ministères des finances.

28. Le Groupe d'experts a convenu que la suite des activités, pour les organismes internationaux comme pour les bureaux nationaux de statistique, serait la suivante :

a) Suite des travaux visant à harmoniser le suivi national et international, et à déterminer la meilleure méthode pour renforcer les capacités des pays en matière de suivi du développement;

b) Développement des moyens de formation dont disposent les pays, avec notamment large diffusion du nouveau manuel et prestation de services de formation;

c) Prestation de services de formation spécialement consacrés à l'analyse et au suivi infranationaux, pour que les pays puissent ventiler par zone géographique la poursuite des OMD;

d) Évaluation de la possibilité d'élargir l'enquête qui n'est normalement réalisée que par les pays représentés au Groupe d'experts concernant les modalités de communication des données, la coordination et d'autres aspects intéressant le suivi national et international;

e) Examen des plates-formes utilisées par les pays pour leur base de données centrale d'indicateurs nationaux, en vue de les rationaliser et d'éviter l'usage de systèmes de données multiples;

f) Évaluation de la possibilité d'étendre l'usage du SDMX aux pays qui souhaiteraient l'adopter.

29. Le Groupe a poursuivi par ailleurs l'examen des méthodes de calcul des indicateurs de suivi des OMD et s'est penché sur des questions méthodologiques importantes, notamment sur l'utilisation des effectifs de population pour le calcul des indicateurs, et sur le groupement des chiffres nationaux en agrégats régionaux et mondiaux.

IV. Évaluation de la disponibilité des données pour les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

30. Depuis qu'a été lancée il y a plus de sept ans l'évaluation périodique des progrès vers les OMD, l'une des préoccupations de la communauté des statisticiens a été la capacité des pays à calculer et utiliser les statistiques nécessaires au suivi national, et à les communiquer au système international pour le suivi à l'échelon mondial. Depuis 2006, la Division de statistique de l'ONU a surveillé la disponibilité et la nature des données fournies par les organismes internationaux pour le suivi mondial, qui sont conservées dans la base de données des indicateurs de suivi des OMD (<http://mdgs.un.org>). Cette évaluation a servi à la fois à déterminer combien les agrégats régionaux servant au suivi mondial correspondent à la situation effective dans le monde, et à mesurer indirectement la capacité des pays de produire les données nécessaires.

31. Au fil des années, les organismes internationaux, les commissions régionales et d'autres partenaires de développement ont lancé différentes initiatives pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités statistiques pour ce qui est de produire, d'analyser et de diffuser des données permettant de suivre le développement. Grâce à ces activités, et surtout à la concertation accrue entre pays et organismes internationaux au sein du Groupe d'experts et dans les diverses instances qui s'occupent de répondre aux besoins des pays pour une meilleure coordination et une meilleure compréhension des métadonnées relatives aux OMD, on dispose de plus de données pour suivre les progrès vers les OMD. Le tableau 1 expose la situation actuelle pour ce qui est des données disponibles permettant d'évaluer les tendances, décrite par le nombre de pays disposant de données avant et après 2000 (un ensemble de données au moins)². Pour plus de la moitié des pays en

² On trouvera à l'annexe I un exposé succinct de la méthode servant à évaluer la disponibilité des données dans la base de données des indicateurs. Les résultats complets de l'analyse sont affichés sur le site Web de la Commission de statistique, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2009.htm>.

développement, la base de données comporte des données de tendance pour 30 indicateurs ou plus, et près du quart des pays disposent de données de tendance pour plus de 40 indicateurs. Mais il y a encore 11 pays qui n'ont de données de tendance que pour 10 indicateurs ou même moins.

Tableau 1
Nombre de pays et de territoires en développement figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des OMD, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible^a

<i>Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible</i>	<i>Nombre de pays</i>	<i>Pourcentage de pays</i>
0 à 10	11	7
11 à 20	19	12
21 à 30	43	26
31 à 40	51	31
41 à 55	39	24
Total	163	100

^a On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

32. On constate que la disponibilité des données s'est nettement améliorée ces dernières années. Le tableau 2 montre les changements entre deux moments, novembre 2005 et juillet 2008. En 2005, il n'y avait qu'un pays en développement qui avait des données pour deux moments pour plus de 30 indicateurs. En juillet 2008, ils étaient 70. Parallèlement, le nombre de pays n'ayant de données de tendance que pour un nombre d'indicateurs allant de 0 à 10 n'était plus que le tiers environ de ce qu'il avait été en 2005 – passant de 29 pays à 11.

Tableau 2
Nombre de pays et territoires en développement selon le nombre d'indicateurs pour lesquels ils disposent d'au moins deux ensembles de données^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels il y avait au moins deux ensembles de données	Nombre de pays pour lesquels des données existent dans la base de données des indicateurs de suivi des OMD			
	En novembre 2005		En juillet 2008	
	Nombre de pays	Pourcentage de pays	Nombre de pays	Pourcentage de pays
0 à 10	29	18	11	7
11 à 20	52	32	22	13
21 à 30	81	50	60	37
31 à 39	1	1	70	43
Total	163	100	163	100

^a Pour la comparaison avec la situation dans la base de données en 2005, les deux moments considérés ne sont pas nécessairement antérieur et postérieur à 2000.

33. Pourtant, des lacunes demeurent dans la disponibilité et la qualité des données nécessaires pour suivre convenablement les progrès du développement, et particulièrement les progrès vers les OMD. Elles sont particulièrement manifestes quand on analyse la nature des données conservées dans la base de données.

34. Comme le Groupe d'experts en avait convenu en 2006, pour chaque ensemble de données de la série présentée dans la base de données (pour chaque pays et chaque année considérée), l'organisme responsable explique comment les chiffres ont été obtenus, car il procède à des ajustements plus ou moins importants des chiffres communiqués à l'origine par le pays afin d'arriver au niveau voulu de comparabilité internationale, ou pour résoudre des problèmes de qualité des données. Les représentants de pays et les organismes internationaux siégeant au Groupe d'experts ont convenu des catégories à utiliser pour décrire la nature des données, indiquées plus loin au tableau 3. L'évaluation donnée dans le tableau montre la nature des données pour la majorité des pays figurant dans la base de données : un indicateur est défini comme appartenant à telle ou telle catégorie lorsque la majorité des pays ont des données qui en relèvent. Pour qu'un pays soit indiqué comme relevant d'une catégorie donnée pour l'indicateur considéré, il faut que la majorité des ensembles de données appartiennent à cette catégorie³.

35. La majorité des indicateurs sont basés sur les données reçues du pays, sans ajustement ou avec des ajustements minimes. Mais il y a encore 12 indicateurs pour lesquels l'organisme international est obligé d'estimer la majorité des ensembles de données, et 3 pour lesquels il y a si peu de données disponibles que la plupart des ensembles sont obtenus par application d'un modèle basé sur des variables autres

³ La catégorie « données du pays » fait exception : lorsqu'un pays a des données relevant de la catégorie « données du pays » pour au moins un ensemble de données, les données sont classées comme relevant de cette catégorie pour l'indicateur considéré, car on considère que dans ce cas, le pays a la capacité voulue pour produire l'indicateur en se conformant aux normes internationales.

que celle que mesure l'indicateur considéré. C'est le cas par exemple pour le ratio de mortalité maternelle, pour lequel les données voulues (qui exigent un enregistrement complet des renseignements d'état-civil et une indication fiable des causes de décès) sont rarement disponibles dans les pays en développement. On trouvera à l'annexe II une liste complète des indicateurs relevant de chacune des catégories et la disponibilité des données correspondantes.

Tableau 3
Indicateurs de suivi des OMD selon la nature des données disponibles dans la majorité des pays^a

Nature des données	Indicateurs de suivi des OMD	
	Nombre	Pourcentage
Données du pays	27	49
Données du pays, ajustées	4	7
Estimations	12	22
Chiffres obtenus à partir d'un modèle	3	5
Données du suivi mondial	6	11
Non disponibles	3	5
Total	55	100

^a Le codage de la nature des données est le suivant :

C = Données du pays. Le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales)

CA = Données du pays ajustées. Le chiffre est celui qu'a calculé et communiqué le pays, mais ajusté par l'organisme international aux fins de comparabilité internationale – pour respecter les normes, des définitions et des classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

E = Estimation. Le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

M = Données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

G = Données du suivi mondial. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : effectifs de population vivant avec moins d'un dollar par jour).

NA = Non disponible. La nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

36. Un autre aspect important de la disponibilité des données pour le suivi des OMD est qu'il faut que le dernier ensemble de données soit assez récent pour qu'on puisse évaluer les progrès depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire et la mise en place des nouvelles politiques et initiatives de développement. Il est indispensable aussi d'avoir des données récentes pour comprendre à quelle distance les pays sont de la réalisation des OMD, quelles ressources sont nécessaires et quelles interventions à prévoir. En analysant les données conservées dans la base de

données des indicateurs de suivi des OMD, on constate (tableau 4) que pour une grande majorité des indicateurs, l'année la plus récente est 2005 ou une année encore plus récente. Il est encourageant de constater qu'il n'y a pas d'indicateur pour lequel l'année la plus récente serait antérieure à 2000. Si la couverture des années récentes est bonne, les informations sur l'année dernière ou les deux dernières années ne sont pas suffisantes pour qu'on puisse comprendre l'impact des initiatives de développement récentes ou évaluer l'effet de crises telles que la flambée récente des prix des denrées, dont les conséquences sur le nombre des gens vivant dans la pauvreté et sur de nombreux autres aspects des OMD ne se traduiront pas dans les données disponibles avant au moins une autre année.

Tableau 4

Nombre d'indicateurs selon la dernière année où ils sont disponibles dans la base de données des indicateurs de suivi des OMD

<i>Dernière année où les indicateurs sont disponibles pour la majorité des pays</i>	<i>Nombre d'indicateurs</i>	<i>Pourcentage d'indicateurs</i>
1990-1999	0	0
2000-2004	13	24
2005-2007	41	75
2008	1	2

V. Comprendre et concilier les différences entre données des pays et séries internationales

37. On a désormais des données plus nombreuses, et de meilleure qualité, pour le suivi des OMD. Ces deux dernières années, la Division de statistique, les commissions régionales et les autres organismes qui sont membres du Groupe d'experts ont intensifié leurs travaux pour améliorer l'utilisation des données nationales en encourageant une meilleure coordination au sein des systèmes statistiques nationaux, améliorer l'application dans les pays des normes convenues à l'échelon international, et perfectionner les filières de communication de données par les organismes nationaux vers le système international de statistique. Les sources officielles de données nationales restent pourtant sous-utilisées, et des différences de valeur restent évidentes entre sources nationales et internationales pour la presque totalité des indicateurs.

38. Les commissions régionales de l'ONU ont récemment achevé une évaluation détaillée des différences de disponibilité et de valeurs entre les sources nationales et internationales. Les principaux facteurs expliquant ces différences sont les suivants :

a) **La définition et/ou la méthode de calcul** utilisées dans le pays ne sont pas conformes aux normes internationales ayant servi au calcul des données internationales. On en a une illustration dans la région de la CESA, où l'indicateur « Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole », défini comme « *le pourcentage d'enfants de 1 an (12 à 23 mois) auxquels a été administrée au moins une dose de vaccin contre la rougeole* », était dans certains pays défini comme « Vaccination par injection administrée à l'âge de 9 mois pour protéger contre la rougeole ». Et l'indicateur « Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de

prévalence des contraceptifs », qui est défini comme « *le nombre de femmes d'âge compris entre 15 et 49 ans vivant dans des unions maritales ou consensuelles et pratiquant la contraception au moyen de préservatifs en pourcentage de toutes les femmes du même groupe d'âge vivant dans des unions consensuelles qui pratiquent, ou dont les partenaires sexuels pratiquent, une forme quelconque de contraception* », avait été calculé dans certains pays en ne définissant comme dénominateur que « *le nombre total de femmes d'âge compris entre 15 et 49 ans pratiquant une forme quelconque de contraception* ». L'évaluation réalisée par la CESAP a également mis au jour des différences entre les définitions nationales et internationales. Les pays de la région utilisent souvent, par exemple, leur propre définition des sources d'eau améliorée et des systèmes d'assainissement amélioré, qui peut être nettement différente de la définition internationale et entraîner des valeurs très différentes;

b) **Les valeurs internationales sont des estimations calculées par les organismes.** Lorsque des données des pays sont disponibles à différentes sources ou qu'il y a des problèmes de qualité à résoudre, les chiffres internationaux calculés par les organismes sont des valeurs ajustées obtenues par régression à partir de toutes les sources de données disponibles, y compris en général les fichiers administratifs et les données de recensements et d'enquêtes. Les données nationales, en revanche, proviennent habituellement d'une seule source déterminée;

c) **Utilisation de chiffres différents pour l'effectif de la population.** C'est le cas par exemple pour les indicateurs de l'éducation. Outre les ajustements rendus nécessaires aux fins de comparabilité internationale par les différences de classification de l'éducation, le calcul de ces indicateurs fait appel aux effectifs de population, qui pour les organismes internationaux sont obtenus à partir d'estimations de la Division de la population, alors que dans les pays ce sont souvent des estimations nationales.

39. Les constatations faites à l'issue des évaluations menées par la CEPALC pour l'Amérique latine et les Caraïbes et par la CEE pour les pays d'Europe et d'Asie centrale étaient tout à fait semblables. Il en a été de même pour les études de cas, qui s'inscrivaient dans la série du projet récemment lancé par la Division de statistique de l'ONU (voir plus haut, par. 10), réalisées dans les deux premiers pays pilotes (la République-Unie de Tanzanie et le Cambodge), ainsi que pour l'évaluation des écarts entre données menée à l'atelier destiné à 16 pays d'Afrique qui a eu lieu en Ouganda en mai 2008 (voir plus haut, par. 5).

40. Nombre des différences mises en évidence sont bien comprises et acceptables, car il faudra toujours ajuster quelque peu les données pour pouvoir les comparer d'un pays à l'autre, et les regrouper en agrégats pour obtenir les chiffres mondiaux et régionaux qui servent à apprécier les tendances mondiales au regard des OMD. En outre, les chiffres servant au suivi dans chaque pays et à la définition de politiques et d'interventions nationales sont différents de manière tout à fait légitime, la définition des indicateurs étant différente des normes internationales parce qu'ils doivent être adaptés aux nécessités et aux circonstances précises du pays. Dans tous les autres cas, la Division de statistique, les commissions régionales et tous les autres organismes poursuivront les activités lancées il y a deux ans pour aider les pays à communiquer de manière plus satisfaisante leurs données au système international, et pour susciter concertation et collaboration entre producteurs de données internationaux et nationaux.

VI. Réalisations du Groupe d'experts en 2008

41. À partir des rapports des différents organismes responsables, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a publié *Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2008*, qui a été lancé en septembre 2008 par le Secrétaire général et a nourri le débat que l'Assemblée générale a consacré aux OMD, étant par ailleurs un document officiel de la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue à New York le 25 septembre. Traduit dans toutes les langues officielles, il a été lancé lors de manifestations régionales et infrarégionales dans nombre de pays du monde entier.

42. L'évaluation des progrès à partir des agrégats régionaux a été présentée également dans *Les Objectifs du Millénaire pour le développement : Tableau de suivi 2008*. Publié pour la cinquième année consécutive, ce tableau chromocodé fait apparaître les tendances régionales et montre les régions et sous-régions qui progressent suffisamment ou insuffisamment vers la réalisation des objectifs. Par ailleurs, on a montré dans un tableau les pays de chaque région selon leurs progrès vers la réalisation des objectifs. L'évaluation est fondée sur des statistiques partant de 1990 et allant jusqu'à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Par ailleurs, un rapport intérimaire a été consacré aux progrès vers l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes dans les régions en développement. Il porte sur cet aspect de chacun des huit objectifs de développement.

43. La Division de statistique de l'ONU a également élaboré données et analyses pour le rapport de 2008 sur l'activité de l'Organisation présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale, et l'annexe statistique jointe au rapport⁴. La Division a poursuivi par ailleurs la tenue du site et de la base de données du Groupe d'experts sur les indicateurs de suivi des OMD (<http://mdgs.un.org>).

44. En septembre 2008, la Division de statistique a publié, en collaboration avec le groupe DevInfo, la quatrième édition de MDGInfo, version hors ligne de la base mise au point avec le logiciel DevInfo, spécialement conçu pour aider les gouvernements pour le suivi des OMD. MDGInfo a pour objet de faciliter l'accès à la base de données et au Rapport sur les OMD aux utilisateurs qui n'ont qu'un accès limité à l'Internet.

VI. Conclusions et travaux futurs

45. La Commission est invitée à prendre note des travaux réalisés en 2008 par le Groupe d'experts et la Division de statistique de l'ONU pour mettre en œuvre les recommandations figurant dans les résolutions du Conseil économique et social et répondre à ce qu'avait demandé la Commission de statistique à sa trente-neuvième session s'agissant de perfectionner les données et les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement.

46. La Commission est invitée à formuler éventuellement des observations sur les prochaines étapes prévues :

⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 1 (A/63/1).

a) Poursuite du travail de conciliation entre le suivi national et international, notamment par l'élaboration de recommandations et de directives aux pays visant l'amélioration des systèmes nationaux de coordination et de communication de données;

b) Renforcement des moyens de formation dont disposent les pays, notamment par une large diffusion du nouveau manuel des indicateurs de suivi des OMD et la prestation régulière de services de formation;

c) Mise à disposition d'une formation spécialement consacrée à l'analyse et au suivi à l'échelon infranational, permettant aux pays de ventiler par zone géographique le suivi des OMD.

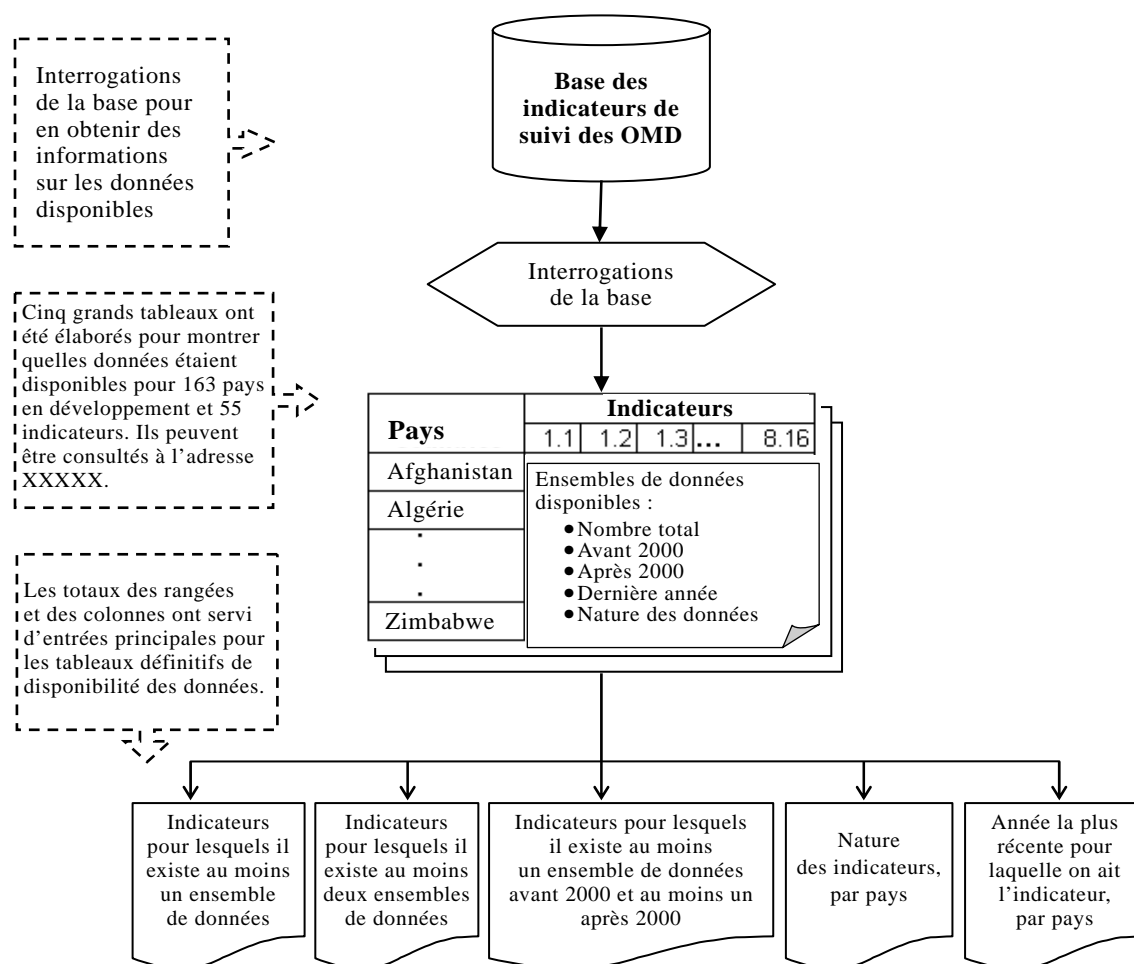
Annexe I

Évaluation de la disponibilité des données dans la base des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

On a étudié quelles données étaient disponibles dans la base pour 55 indicateurs au total (voir ci-après liste A). L'étude a porté sur l'ensemble des 163 pays inclus dans la base (voir à l'adresse <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Data/RegionalGroupings.htm> une liste des pays en développement). La comparaison entre disponibilité des données en 2005 et 2008 a porté sur 39 des 55 indicateurs.

L'analyse est basée sur les informations dont on disposait au moment de la dernière mise à jour de la base des indicateurs de suivi, c'est-à-dire en juillet 2008. La seule exception est celle des indicateurs 1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) et 1.2 Indice d'écart de la pauvreté, qui ont été mis à jour en novembre 2008.

Le diagramme ci-après montre les étapes du traitement de l'information :



Liste A. Indicateurs de suivi des OMD inclus dans l'analyse de la disponibilité des données

- 1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par personne occupée
- 1.5 Ratio emploi/population
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins d'un dollar (PPA) par jour
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique
- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire
- 2.2 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes
- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
 - Indice de parité des élèves inscrits dans le primaire
 - Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire
 - Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur
- 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national
- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux de contraception
- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes
- 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)
 - Couverture des soins prénatals, au moins quatre visites
 - Couverture des soins prénatals, au moins une visite
- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale

- 6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population masculine âgée de 15 à 24 ans
 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population féminine âgée de 15 à 24 ans
 Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif, en proportion de l'ensemble des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant une méthode quelconque de contraception
- 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés
- 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie
 Taux de mortalité due à la tuberculose pour 100 000 habitants
 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants
 Prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
 Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
 Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
- 7.1 Proportion de zones forestières
- 7.2 Émissions de CO₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
 Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes de potentiel de destruction de l'ozone

Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes de potentiel de destruction de l'ozone

- 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées
- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes, pour 100 habitants
- 8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants

Annexe II

**Disponibilité des données dans la base des indicateurs
de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement,
selon la couverture et la nature des données**

Indicateur de suivi des OMD	Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données		Pays pour lesquels il y a au moins deux ensembles de données		Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
C = Données du pays							
1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	77	47	57	35	47	29	C
1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	116	71	94	58	84	52	C
2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire	139	85	124	76	109	67	C
2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	124	76	103	63	91	56	C
2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes	119	73	101	62	74	45	C
3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur							
Indice de parité des élèves inscrits dans le primaire	146	90	143	88	133	82	C
Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire	146	90	140	86	127	78	C
Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur	124	76	115	71	89	55	C
3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole	154	94	97	60	72	44	C
3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national	134	82	134	82	126	77	C
5.3 Taux de contraception	122	75	99	61	84	52	C
5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes	160	98	153	94	145	89	C
5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)							
Couverture des soins prénatals (au moins quatre visites)	56	34	0	0	0	0	C
5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	72	44	54	33	49	30	C
6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque							
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population masculine âgée de 15 à 24 ans	39	24	19	12	13	8	C

Indicateur de suivi des OMD	Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données		Pays pour lesquels il y a au moins deux ensembles de données		Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, population féminine âgée de 15 à 24 ans	49	30	23	14	14	9	C
Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif, en proportion de l'ensemble des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant une méthode quelconque de contraception	120	74	95	58	81	50	C
6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida							
Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	38	23	9	6	1	1	C
Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida	64	39	9	6	1	1	C
6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	58	36	34	21	24	15	C
6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	45	28	21	13	2	1	C
6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés	48	29	24	15	5	3	C
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone							
Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes de potentiel de destruction de l'ozone	136	83	136	83	136	83	C
Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes de potentiel de destruction de l'ozone	136	83	136	83	136	83	C
7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées	117	72	58	36	56	34	C
7.1 Proportion de zones forestières	155	95	155	95	155	95	C
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	146	90	145	89	130	80	C
CA = Données du pays ajustées							
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	140	86	124	76	105	64	CA

Indicateur de suivi des OMD	Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données		Pays pour lesquels il y a au moins deux ensembles de données		Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)							
Couverture des soins prénatals (au moins une visite)	96	59	92	56	79	48	CA
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	90	55	89	55	0	0	CA
8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	106	65	106	65	98	60	CA
E = Estimations							
1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée	114	70	114	70	114	70	E
1.5 Ratio emploi/population	125	77	125	77	125	77	E
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	138	85	138	85	138	85	E
4.2 Taux de mortalité infantile	138	85	138	85	138	85	E
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	136	83	E
6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans	101	62	101	62	0	0	E
6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie							
Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	154	94	154	94	154	94	E
7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées	156	96	156	96	154	94	E
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	142	87	142	87	137	84	E
7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	137	84	137	84	131	80	E
7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	108	66	105	64	105	64	E
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	148	91	145	89	125	77	E
M = Données obtenues à partir d'un modèle							
5.1 Taux de mortalité maternelle	120	74	0	0	0	0	M
6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie							
Taux de mortalité due à la tuberculose pour 100 000 habitants	154	94	154	94	154	94	M
Prévalence de la tuberculose pour 100 000 habitants	154	94	154	94	154	94	M

Indicateur de suivi des OMD	Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données		Pays pour lesquels il y a au moins deux ensembles de données		Pays pour lesquels il y a au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
G = Données du suivi mondial							
1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	89	55	68	42	67	41	G
1.2 Indice d'écart de la pauvreté	89	55	68	42	67	41	G
1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	82	50	62	38	51	31	G
1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar (PPA) par jour	71	44	56	34	46	28	G
1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	121	74	121	74	121	74	G
7.2 Émissions de CO ₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)	150	92	150	92	148	91	G
NA = Non disponible							
8.14 Nombre de lignes téléphoniques fixes, pour 100 habitants	156	96	156	96	155	95	NA
8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants	156	96	156	96	156	96	NA
8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants	156	96	152	93	149	91	NA

Abréviations : PIB : produit intérieur brut; PPA : parité du pouvoir d'achat.

^a Le codage de la nature des données est le suivant :

C = Données du pays. Le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

CA = Données du pays ajustées. Le chiffre est celui qu'a calculé et communiqué le pays, mais ajusté par l'organisme international aux fins de comparabilité internationale – pour respecter des normes, des définitions et des classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.)

E = Estimations. Le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs...) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

M = Données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

G = Données du suivi mondial. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : effectifs de population vivant avec moins d'un dollar par jour).

NA = Non disponible. La nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.